

# Le Championnat de France des Séries 4

Il est ouvert à tout licencié appartenant aux Séries 4A, 4B, 4C et 4D pour la saison en cours. Il se déroule en deux phases : une phase qualificative puis une finale. Les deux épreuves sont ouvertes à toutes les Séries en open avec attribution de %S1, %S2, %S3, PP4 et points de classement.

## La phase qualificative directe :

Principalement lors de la journée nationale dénommée « **Qualif. des Séries 4** » (par centres, 3 parties prétirées en simultané), elle qualifie les :

- 160 premiers 4A
- 160 premiers 4B
- 160 premiers 4C
- 120 premiers 4D

## Le repêchage :

- Par la journée nationale « **Qualif. des Séries 4** », 10 % maximum de chaque catégorie des joueurs qualifiés, soit les :
  - 16 joueurs non qualifiés suivants de 4A
  - 16 joueurs non qualifiés suivants de 4B
  - 16 joueurs non qualifiés suivants de 4C
  - 12 joueurs non qualifiés suivants de 4D
- Par des places comités :

un quota de places qualificatives sera déterminé en fonction des désistements avant le 15 janvier de la saison en cours. Les places par comité seront calculées en utilisant une règle de 3 prenant en compte le nombre de places disponibles, le nombre de licenciés S4 par comité après mise à jour du classement national au 1<sup>er</sup> janvier de la saison et le nombre total de joueurs S4 licenciés.

C'est aux comités de décider lors de quelle(s) épreuve(s) ces places seront attribuées : Simultané mondial, Championnat régional, etc.

Sont qualifiables au titre de ce quota tous les joueurs S4 ne figurant pas sur la liste des joueurs qualifiés par la « **Qualif. des Séries 4** », liste publiée à l'issue de cette épreuve.

**Le comité établit la liste de ses qualifiés, après s'être assuré auprès d'eux qu'ils se rendront à ce championnat. Cette liste doit être communiquée à la FFSc dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de la finale.**

*Il appartient aux comités régionaux d'établir la liste de leurs qualifiés, d'informer les joueurs concernés de leur qualification et de communiquer cette liste à la FFSc dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de la finale.*

## La finale :

Elle se déroule en un seul lieu, en **quatre** manches. Les titres de Champion de France 4A, 4B, 4C et 4D seront décernés lors de cette finale, ainsi qu'un titre « tous paliers confondus ».

Les joueurs qualifiés n'ayant pas respecté les délais d'inscription ne pourront pas participer à l'épreuve jumelée à ce championnat.